



RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2025

RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMMERCIALES EN CROISSANCE SOUTENUE

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 26 septembre 2025, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2025 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2025 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

-MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

+16%



Progression de **+16%** du Résultat Net Part du Groupe, s'établissant à **2,3 milliards de dirhams** à fin juin 2025.

PRODUIT NET BANCAIRE

+8%



Hausse de **+8%** du Produit Net Bancaire du Groupe, atteignant **10,3 milliards de dirhams** à fin juin 2025.

RÉSULTAT NET

+28%



Croissance notable du Résultat Net de BANK OF AFRICA SA de **+28%** s'élevant à **1,8 milliard de dirhams** à fin juin 2025.

PRODUIT NET BANCAIRE

+20%



Appréciation sensible de **+20%** du Produit Net Bancaire Social par rapport à la même période de l'année dernière, s'établissant à **5,5 milliards de dirhams**.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-

+2%



Croissance des crédits à la clientèle du Groupe -hors Resales- de **+2%** à **227 milliards de dirhams**.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-

+2%



Evolution des dépôts de la clientèle du Groupe -hors Repos- de **+2%** à **261 milliards de dirhams** contre 256 milliards de dirhams en décembre 2024.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-

+2,3%



Hausse des crédits à la clientèle de la Banque SA -hors Resales- de **+2,3%** à **145 milliards de dirhams** au titre du premier semestre 2025.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-

+4%



Dynamique commerciale affirmée avec une augmentation de **+4%** des dépôts de la clientèle en social -hors Repos- à **165 milliards de dirhams** tirée par une progression des dépôts non rémunérés de **+6%** à fin juin 2025.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation du Management et du Capital Humain qui œuvrent, sous l'égide du Président Othman Benjelloun, à placer durablement le Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie l'ensemble de ses actionnaires, clients et parties prenantes pour leur confiance.

FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS PORTÉE PAR UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE

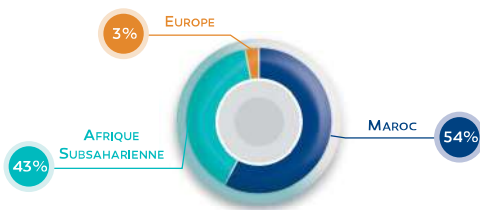
LE GROUPE

Progression du PNB consolidé de **+8%** à 10,3 milliards de dirhams tirée par la croissance du *Core Business* (+8% pour la **marge d'intérêt**, **+2,3%** pour la **marge sur commissions**), et l'augmentation très significative **des activités de marché de +54,2%**.

Evolution du RBE de **+12%** s'établissant à 6,1 milliards de dirhams à fin juin 2025.

Croissance à deux chiffres du RNP de **+16%** sur une année glissante, s'établissant à 2,3 milliards de dirhams à fin juin 2025, sous l'effet combiné de l'**amélioration de la performance de l'ensemble des composantes**.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2025 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Amélioration du coefficient d'exploitation consolidé passant de **43,6%** à fin juin 2024 à **41,5%** en juin 2025, s'inscrivant dans un trend baissier accentué depuis 6 ans.

Stabilisation du total bilan consolidé à 423 milliards de dirhams soutenue par la croissance des crédits consolidés - hors *Resales* - de **+2%**, s'établissant à 227 milliards de dirhams et une évolution des dépôts de la clientèle du Groupe - hors *Repos* - de **+2%** affichant à 261 milliards de dirhams.

Hausse des capitaux propres part du Groupe de **+4%** s'élevant à 30,2 milliards de DH et émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global d'un milliard de dirhams.

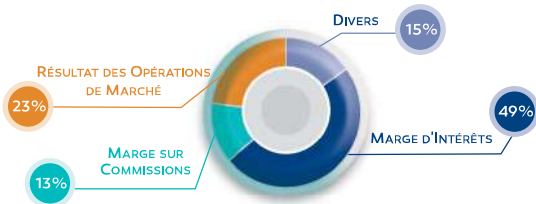
Baisse du coût du risque consolidé de **-8%** à 1,6 milliard de dirhams à fin juin 2025.

Renforcement du taux de couverture du Groupe à **69,7%** à fin juin 2025, contre **68,5%** en décembre 2024.

AU MAROC

Progression notable du Produit Net Bancaire de la Banque SA de **+20%** à 5,5 milliards de dirhams portée par l'appréciation du *Core Business*, avec une hausse de **+18%** de la **marge d'intérêts** et de **+13%** de la **marge sur commissions**, outre une croissance de **+17%** du **résultat des activités de marché**.

PRODUIT NET BANCAIRE A FIN JUIN 2025 PAR LIGNE DE MÉTIER



Croissance à deux chiffres du **Résultat Net** de la Banque de **+28%** à 1,8 milliard de dirhams.

Poursuite de la politique de maîtrise des charges du Groupe avec une hausse relativement modérée à **+5%** des charges générales d'exploitation de la Banque SA, qui totalisent 1,9 milliard de dirhams. Le **coefficient d'exploitation s'améliore significativement**, passant de **40,1%** à fin juin 2024 à **35,1%** à fin juin 2025, bénéficiant également de la forte progression des revenus.

Progression des **crédits de la Banque au Maroc - hors Resales** - de **+2,3%** par rapport à fin décembre 2024, atteignant 145 milliards de dirhams à fin juin 2025, tirée essentiellement par l'expansion des crédits à l'équipement (+13%), dans un contexte de dynamisme des financements octroyés aux entreprises.

Amélioration sensible du **taux de couverture** qui s'établit à **65%** à fin juin 2025, contre **64,1%** à fin décembre 2024 et **63%** en juin 2024.

Hausse du taux d'équipement des clients BANK OF AFRICA en outils digitaux à **70,4%** de **clients équipés**, contre **63,7%** à fin juin 2024. Ainsi, **93%** des **opérations simples** de la Banque (virement, mise à disposition et paiement de factures) ont été menées via ce canal.

Hausse des transferts globaux des **Marocains Citoyens du Monde** canalisés par BANK OF AFRICA de **+21%** à **2,8 milliards de dirhams** à fin juin 2025 contre 2,3 milliards de dirhams à fin juin 2024, et progression de la dynamique d'ouverture de comptes des Marocains Citoyens du Monde de **+17%** par rapport au premier semestre 2024.

Hausse de **+19,3%** des nouvelles entrées en relations **PME** par rapport à la même période en 2024, avec une **nette évolution de +114%** des nouvelles mises en place accordées.

EN AFRIQUE

Progression du PNB de BOA Holding de **+9%** s'établissant à **422 millions d'euros** au titre du premier semestre 2025 contre 388 millions d'euros en juin 2024, grâce notamment à la hausse de la **marge d'intérêts** de **+13%**.

Evolution contenue de **+7%** des **charges générales d'exploitation** à **189 millions d'euros**, améliorant ainsi le coefficient d'exploitation de BOA Holding, qui ressort à **44,7%** à fin juin 2025 contre **45,5%** en juin 2024.

Augmentation du **coût du risque** de **+26%** par rapport à juin 2024 à **35 millions d'euros**, soit un ratio coût du risque de **1,3%**.

Nette appréciation du **Résultat Net Part du Groupe** de **+16%**, atteignant **119 millions d'euros** au 30 juin 2025.

PROXIMITÉ RENFORCÉE AVEC LA CLIENTÈLE ET SOUTIEN FORT À L'ÉCONOMIE MAROCAINE ET AFRICAINE

Contribution au **financement** du projet stratégique de la **Ligne de Grande Vitesse Marrakech-Kénitra**, d'une enveloppe globale de **48 milliards de dirhams** ayant mobilisé divers acteurs de la scène financière au Maroc.

Lancement par BANK OF AFRICA de **«Damane Mandat Express»**, solution multicanale de mise à disposition rapide d'argent, destinée à **démocratiser les transferts sur l'ensemble du territoire national**.

Adoption par BANK OF AFRICA de la plateforme **Kyriba**, acteur mondial en gestion de liquidité, pour **digitaliser et uniformiser le financement des chaînes d'approvisionnement** à travers l'ensemble des vingt pays africains de présence du Groupe.

Déploiement d'une **nouvelle version de la plateforme dédiée aux Marocains Citoyens du Monde** proposant un parcours d'entrée en relation optimisé.

Lancement, en juillet 2025, du programme **«Elevator Pitch»** en partenariat avec **Mastercard**, offrant aux porteurs de projets marocains un espace de visibilité, de valorisation et d'accélération, dans la continuité de l'engagement de BANK OF AFRICA à **soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat**.

Déploiement par BANK OF AFRICA et ses filiales d'une série de **Business Meetings régionaux** à Fès, Tanger et Agadir, offrant aux **PME** un **accès facilité au crédit**, des **instruments de partage de risques** et une **assistance technique** adaptés aux enjeux spécifiques des entreprises dans chaque région.

Organisation par BANK OF AFRICA, en coordination avec le Centre Régional d'Investissement de Fès, d'un **forum dédié à ses clients Marocains Citoyens du Monde** de la région de Saïdia, marquant une nouvelle étape de sa **tournée régionale «MDM Invest»**. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique nationale en faveur des Marocains du Monde, avec pour objectif de mettre en avant les opportunités d'investissement locales, présenter les avantages de la nouvelle Charte de l'Investissement et offrir un accompagnement financier adapté à leurs projets.

Fort impact des incubateurs BlueSpace, initiative de BANK OF AFRICA mobilisant divers acteurs de référence dans le cadre de partenariats en faveur de la **promotion de l'entrepreneuriat** et l'établissement d'un point de convergence entre la sphère académique, les institutions et le terrain entrepreneurial. Ainsi, **15 500 jeunes** ont été **sensibilisés et 150 projets incubés**.

Clôture par **BMCE Capital** du programme **«Cap'AI by BK»**, marquée par la révélation des lauréats soutenus dans le cadre de cette initiative dédiée à **l'innovation en intelligence artificielle**.

Organisation par **BMCE Capital** de la **4^{ème} édition de la conférence annuelle dédiée aux investisseurs «Annual Investor Conference»**, événement phare favorisant la connexion entre les marchés africains et les investisseurs institutionnels internationaux.

Signature par **BOA Bénin** et **BOA Madagascar** d'accords de garantie avec la **Banque Africaine de Développement**, portant respectivement sur **15 millions d'euros** pour le renforcement du financement du commerce et le soutien aux entreprises béninoises, et **25 millions de dollars** pour stimuler l'industrialisation et la sécurité alimentaire à Madagascar.

Organisation de la **3^{ème} édition des Rencontres «BOA x Femmes Entrepreneures»** par **BOA Togo**, mettant en lumière la contribution des femmes à l'économie et leur rôle central dans l'entrepreneuriat africain.

ENGAGEMENT CONTINU ENVERS LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET DE L'ÉDUCATION

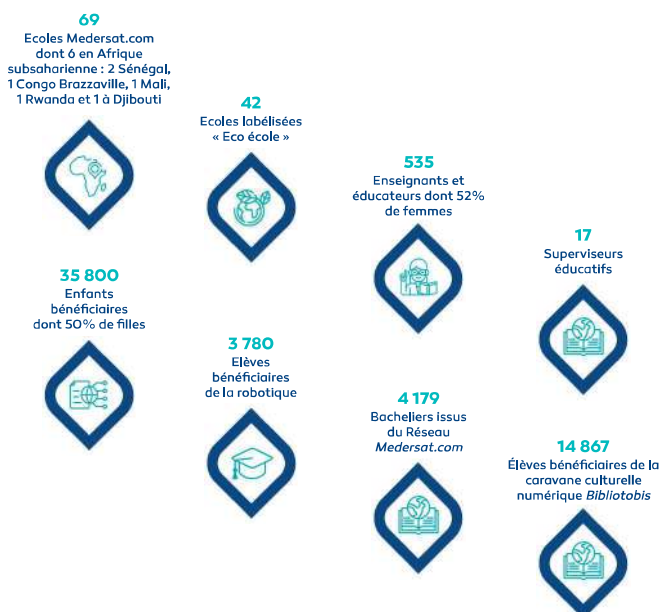
Hommages rendus à l'international à Feue Dr. Leila Mezian Benjelloun à l'Alhambra de Grenade, avec l'inauguration de l'Espace Amazigh, centre culturel dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine amazigh au sein d'un lieu de dialogue interculturel, perpétuant ainsi son action et influence qui continuent d'inspirer, et à Bruxelles par l'ONG belge **Actions@Village**, rassemblant des figures emblématiques de la culture et de l'éducation.

Poursuite de l'engagement de la Fondation BMCE Bank envers l'éducation à travers son programme *Medersat.com*, avec **11 559 élèves bénéficiaires durant l'année scolaire 2024-2025**, et au total **35 800** au niveau de l'ensemble du réseau *Medersat.com* depuis son lancement, réalisant un **taux de réussite de 99,65%**. Pareillement, la **14^{ème} cohorte des bacheliers** du programme *Medersat.com* dont **65,65% sont des filles**, affichent un **taux de réussite au baccalauréat de 91%**.

Reconstruction de projets majeurs de la Fondation BMCE Bank, notamment La **Caravane culturelle numérique « Bibliotobiss »** qui a bénéficié à **14 867 élèves** depuis son lancement, suscitant l'intérêt de plusieurs médias distingués du Maroc et d'outre-mer, ainsi que l'enseignement de la **programmation robotique** et de l'**intelligence artificielle**, demeurant un des piliers de la stratégie d'innovation pédagogique de la Fondation.

Obtention du label « **ECO ECOLE** » par deux écoles supplémentaires en 2024-2025, portant le total des écoles labélisées à **42 écoles**.

FONDATION BMCE BANK - CHIFFRES CLÉS



TRANSITION CLIMAT ET INCLUSION FINANCIÈRE AU CŒUR DE L'APPROCHE DE DURABILITÉ DU GROUPE

Structuration d'une **stratégie climat robuste** déclinée en chantiers majeurs, notamment l'**actualisation de l'empreinte carbone**, la **cartographie des risques climatiques** et leur intégration dans la gestion du crédit, transformant ainsi les exigences réglementaires en réels leviers de performance.

Mise en place, à travers **BANK OF AFRICA Academy** et en partenariat avec le **Bureau Veritas**, d'un **programme de formation certifiant destiné à la force commerciale**. Une initiative qui s'inscrit dans la stratégie globale de **renforcement des compétences et d'excellence opérationnelle**, avec pour ambition d'accompagner au mieux les entreprises, notamment les **PME**, dans leur **transition bas carbone**.

Elargissement de l'inclusion financière à de nouveaux publics, notamment les **personnes en situation d'handicap**, conformément aux orientations de Bank Al Maghrib. Ainsi, **114 agences sont désormais accessibles** tandis qu'une intégration progressive des **fonctionnalités d'accessibilité numérique** est envisagée au niveau des **GAB**.

Signature d'une série de partenariats stratégiques par la filiale du Groupe BANK OF AFRICA, **Damane Cash**, avec **Orange Maroc, Mastercard, Express Relais** et une multitude d'acteurs **Fintech**, afin d'élargir l'accès aux services de paiement via l'interopérabilité des réseaux et le développement d'une offre plus inclusive et accessible, alliant la forte implantation nationale de Damane Cash et l'expertise de ces partenaires stratégiques. L'étroite collaboration avec les opérateurs **Fintech** favorise également l'inclusion financière, soutient la transition numérique et améliore l'expérience client e-commerce au Maroc.

DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

Double distinction de BANK OF AFRICA, élue **«Morocco's Best Bank – Meilleure Banque au Maroc»** et **«Morocco's Best Bank for SMEs – Meilleure Banque au Maroc pour les PME»** lors des **«Euromoney Awards for Excellence»**.

Désignation de BANK OF AFRICA **«Most Active Partner Bank in Morocco» en 2024** par la **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD**, dans le cadre du **Trade Facilitation Program**.

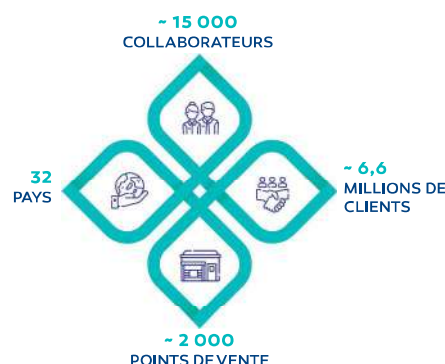
Certification **ISO 9001 version 2015** de BANK OF AFRICA, en tant que **première banque marocaine**, délivrée par **Bureau Veritas** pour son **activité Global Transaction Banking**, couvrant les opérations **Cash Management, Trade Finance et digitales**, dans le cadre de la démarche proactive portée par sa marque **«GTB-CIB by BOA»** offrant aux grandes entreprises et PME une offre transactionnelle structurée et digitalisée.

Renouvellement avec succès de la certification ISO 37001 version 2025 du Système de Management Anti-Corruption-SMAC- de BANK OF AFRICA, réaffirmant son engagement permanent à placer **l'intégrité, la transparence et l'exemplarité** au cœur de son action bancaire et de sa **relation de confiance avec ses partenaires**.

Double distinction de **BMCE Capital Gestion** dans les segments **«MENA Markets Fund»** et **«MENA Markets Domestic Funds»** à l'occasion des **«Lipper MENA Markets 2025 Fund Awards»**, organisés par **London Stock Exchange Group - LSEG** - et récompensant la qualité de sa gestion d'actifs sur les marchés de la région MENA.

BANK OF AFRICA UK primée, en juillet 2025, lors des **Business Chamber Awards 2025** avec le prix de **l'Entreprise Africaine de l'Année**, saluant son rôle majeur dans le **financement des économies africaines**, son engagement pour **l'excellence opérationnelle** et son rayonnement croissant depuis le Royaume-Uni.

PROFIL DU GROUPE BANK OF AFRICA



BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le **leasing**, le **factoring** et le **crédit à la consommation**, outre la **banque participative**.

RATINGS



1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2025, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indetifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD)

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêtés.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par bilans et pour le Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2025, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16

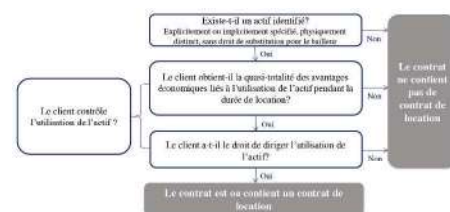
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2025 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	30/06/2025	31/12/2024
 Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	22 235 375	21 190 824
 Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	63 227 375	58 960 670
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 584 962	1 720 743
 Instruments dérivés de couverture	-	-
 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	781 932	713 984
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur	-	-
par capitaux propres non recyclables	6 761 695	6 949 970
Titres au coût amorti	46 087 329	44 929 732
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	32 789 784	35 151 660
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	218 976 101	225 617 043
 Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
 Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	1 891 717	1 406 755
Actif d'impôt différé	2 623 744	2 610 179
 Comptes de régularisation et autres actifs	10 027 081	8 395 221
 Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 029 914	1 008 702
Immeubles de placement	3 286 617	3 314 403
Immobilisations corporelles	8 964 736	8 693 686
Immobilisations incorporelles	1 711 215	1 597 149
Ecart d'acquisition	1 018 097	1 018 097
 TOTAL ACTIF IFRS	423 997 674	423 278 818

En milliers de DH

PASSIF IFRS	30/06/2025	31/12/2024
 Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
 Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
 Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	11 555 350	11 723 938
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	74 326 919	80 247 308
Dettes envers la clientèle	261 866 106	257 627 725
 Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	2 421 029	2 034 293
Passif d'impôt différé	1 295 233	1 226 720
 Comptes de régularisation et autres passifs	21 599 273	19 579 349
 Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
 Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 974 277	1 876 793
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 017 941	12 145 994
 TOTAL DETTES	386 056 127	386 464 120
 Capitaux propres	-	-
Capital et réserves liées	22 176 416	21 375 867
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	4 927 587	3 449 115
- Part des minoritaires	6 238 010	5 642 190
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	873 978	877 045
- Part des minoritaires	496 982	494 375
 Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	2 251 235	3 427 420
- Part des minoritaires	977 339	1 548 686
 TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	37 941 547	36 814 698
 TOTAL PASSIF IFRS	423 997 674	423 278 818

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT IFRS	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts et produits assimilés	10 505 110	10 125 985
Intérêts et charges assimilés	-3 544 288	-3 701 459
 MARGE D'INTÉRÊT	6 960 822	6 424 486
Commissions perçues	2 365 033	2 290 113
Commissions servies	-389 703	-359 911
 MARGE SUR COMMISSIONS	1 975 240	1 930 202
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	1 030 021	616 090
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	921 183	546 674
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	108 838	69 416
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	212 125	189 252
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP non recyclables	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	212 125	189 252
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du redassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du redassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	478 864	686 813
Charges des autres activités	-308 371	-275 237
 PRODUIT NET BANCAIRE	10 348 702	9 571 606
Charges générales d'exploitation	-3 714 660	-3 714 958
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-540 135	-459 988
 RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 050 907	5 396 660
Coût du risque	-1 642 489	-1 785 197
 RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 408 418	3 611 463
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	71 537	87 477
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3 025	-2 955
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
 RÉSULTAT AVANT IMPÔT	4 476 930	3 696 005
Impôt sur les résultats	-1 248 356	-965 540
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
 RÉSULTAT NET	3 228 574	2 730 465
Résultat Hors-groupe	977 339	788 082
 RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	2 251 235	1 942 383

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2025	30/06/2024
 Résultat net	3 228 574	2 730 465
 Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-177 730	-258 428
Écarts de conversion	-177 730	-258 428
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
 Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	58 394	141 517
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	58 394	141 517
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
 Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-119 336	-116 911
 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 109 238	2 613 554
Part du groupe	2 203 929	1 953 189
Part des intérêts minoritaires	905 309	660 365

GRUPE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et de ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAAD 37 941 547, dont un bénéfice net consolidé de KMAAD 3 228 574.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dotations, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'absence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casaïanca, le 26 septembre 2025



7, Boulevard Drita Sbaoui
Casablanca - Maroc



119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} Etage N° 39
20360 Casablanca - Maroc



Fayçal MEKOUAR
Associé



Amha BAAKELI
Associé

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2023	2 125 656	18 535 917	-	6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
3Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024	2 125 656	18 535 917	-	6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Opérations sur capital	32 207	682 087	-	-714 294	-	-	-	-
Paiements Fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-850 569	-850 569	-850 569	-765 381	-1 615 950
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 427 420	3 427 420	3 427 420	1 548 686	4 976 106
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	157 495	157 495	2 422	159 917
Ecarts de conversion	-	-	-	-232 595	-232 595	-232 595	-185 656	-418 251
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-75 100	-75 100	-75 100	-183 234	-258 334
Variation de périmètre	-	-	-	-29 707	-29 707	-29 707	-1 219	-30 926
Autres variations	-	-	-	-91 183	-91 183	-91 183	-58 832	-150 015
Capitaux propres clôture 31.12.2024	2 157 863	19 218 004	-	8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2025	2 157 863	19 218 004	-	8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Opérations sur capital	-	800 549	-	-800 549	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-1 085 682	-1 085 682	-1 085 682	-907 588	-1 993 270
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 251 235	2 251 235	2 251 235	977 339	3 228 574
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	58 394	58 394	-	58 394
Ecarts de conversion	-	-	-	-105 700	-105 700	-105 700	-72 030	-177 730
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-47 306	-47 306	-47 306	-72 030	-119 336
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-18 478	-18 478	-18 478	29 358	10 880
Capitaux propres clôture 30.06.2025	2 157 863	20 018 553	-	9 081 715	-1 028 915	30 229 216	7 712 330	37 941 546

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts	4 476 930	6 980 278
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	415 600	726 092
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-77 929	77 635
+/- Dotations nettes aux provisions	1 523 565	2 228 797
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-71 537	-140 597
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-322 927	378 610
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-1 295 851	-651 345
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	170 911	2 619 192
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-9 478 604	85 537
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	10 630 043	841 616
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-6 507 518	-4 460 297
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 277 704	2 797 787
- Impôts versés	-1 427 822	-1 855 381
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-4 506 198	-2 590 738
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	141 643	7 008 732
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	268 587	-58 700
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4 529	-2 352
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 553 043	-1 001 711
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 279 927	-1 062 763
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 683 626	-1 928 905
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 396 507	1 373 517
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 080 193	-555 388
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-209 218	-384 634
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-5 427 695	5 005 947
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	24 023 722	19 017 775
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	21 190 824	18 474 878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 832 898	542 897
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	18 596 027	24 023 722
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	22 235 375	21 190 824
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 639 348	2 832 898
Variation de la trésorerie nette	-5 427 695	5 005 947

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	6 699 142	1 887 495	4 811 647	6 502 009	1 739 203	4 762 806
Comptes et prêts/emprunts	6 236 424	1 848 244	4 388 180	6 106 813	1 712 367	4 394 446
Opérations de pensions	-	39 251	-39 251	-	26 836	-26 836
Opérations de location-financement	462 718	-	462 718	395 196	-	395 196
Opérations interbancaires	859 423	1 151 882	-292 459	780 231	1 473 501	-693 270
Comptes et prêts/emprunts	853 403	998 246	-144 843	773 856	1 047 907	-274 051
Opérations de pensions	6 020	153 636	-147 616	6 375	425 594	-419 219
Emprunts émis par le Groupe	-	504 910	-504 910	-	488 795	-488 795
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres	2 946 545	2 946 545	-	2 843 745	2 843 745	-
INSTRUMENTS DE DETTE	2 946 545	2 946 545	-	2 843 745	2 843 745	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES	10 505 110	3 544 287	6 960 823	10 125 985	3 701 499	6 424 486
D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	10 505 110	3 544 287	6 960 823	10 125 985	3 701 499	6 424 486

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2025						30/06/2024					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'intérêts	3 280 330	30 265	375 797	12 682	3 261 748	6 960 822	2 761 416	62 840	321 162	6 021	3 273 047	6 424 486
Marge sur commissions	741 399	134 694	16 694	475	1 081 980	1 975 240	684 581	79 861	18 275	342	1 147 143	1 930 202
Produits nets bancaires	4 881 219	291 636	400 382	1 018 544	6 581 181	10 348 702	4 195 306	228 804	346 257	95 938	4 705 711	9 116 006
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 815 309	-187 933	-136 621	-96 906	-2 036 769	(2 091 026)	-1 684 973	-176 990	-139 625	-65 720	-2 110 638	(4 174 947)
Résultat Brut d'exploitation	3 065 909	103 703	263 761	4 948	2 612 588	6 050 907	2 510 333	51 814	206 632	29 808	2 595 072	5 396 659
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-725 875	-48 101	-111 729	3 582	-366 234	(1 248 356)	-516 516	-31 779	-76 591	-2 468	-338 186	(965 540)
Résultat Part du groupe	1 077 706	89 592	74 095	-16 732	1 026 573	2 251 235	902 574	57 244	58 424	886	923 254	1 942 361

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2025						31/12/2024					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	272 810 618	1 580 746	17 364 942	2 035 215	130 206 153	423 997 674	269 901 053	1 434 232	17 259 124	1 241 680	133 442 729	423 278 818
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 079 488	19 105	33 215	5 305	2 406 515	7 543 628	5 276 652	17 481	33 215	5 305	2 331 300	7 665 954
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	145 521 825	-	16 294 794	1 346 840	55 812 642	218 976 101	149 941 437	58 720 793	16 160 793	794 100	58 720 713	225 617 042
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	63 197 219	170 554	861	-	2 443 702	65 813 336	58 929 548	112 188	861	-	1 618 816	60 681 413
Titres au coût amorti	10 877 103	-	-	-	35 210 226	46 087 329	10 984 350	-	-	-	33 945 382	44 929 732
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	167 908 416	-	560 525	488 227	92 908 938	261 866 106	162 928 923	521 881	289 404	93 887 516	12 830 635	257 627 724
FONDS PROPRES	22 503 195	623 351	1 639 036	(123 996)	13 299 961	37 941 547	21 864 088	578 809	1 672 785	(131 620)	12 830 635	36 814 698

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit	1 792 913	138 125	1 654 788	1 758 642	116 845	1 641 797
avec la clientèle	1 231 323	-	1 231 323	1 164 711	-	1 164 711
sur titres de change	406 977	107 934	299 043	492 527	75 852	416 676
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	572 120	251 668	320 452	531 471	243 066	288 405
Produits nets de gestion d'OPCYM	-	-	-	-	-	-
Produits nets sur moyen de paiement Assurance	365 574	74 832	290 742	320 761	81 401	239 360
Autres	206 546	176 836	29 710	210 710	161 665	49 045
Produits nets de commissions	2 365 033	389 793	1 975 240	2 290 113	359 911	1 930 202

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/2025		30/06/2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Dotations nettes aux dépréciations	-	-1 503 795	-	-1 546 900
Bucket 1	-	-13 006	-	-225 178
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-7 326	-	-11 165
Dont Prêts et créances à la clientèle	-	1 601	-	67 425
Dont Engagements hors bilan	-	-53 128	-	-31 158
Dont Instruments de dettes	-	45 846	-	-250 278
Bucket 2	-	5 275	-	-310 543
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-	5 275	-	-308 277
Dont Engagements hors bilan	-	-	-	-2 266
Bucket 3	-	-1 496 064	-	-1 011 179
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-1	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-	-1 416 864	-	-910 106
Dont Engagements hors bilan	-	-79 199	-	-101 073
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-
Dont Instruments de dettes	-	-	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	106 309	-	97 434
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-236 659	-	-182 039
Autres	-	-8 343	-	-153 692
Coût du risque	-	-1 642 488	-	-1 785 197

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et de garantir le respect des exigences applicables liées à ces valeurs mobilières et aux autres obligations Régulées, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CA/CI Groupe, le Comité de Pilotage, les Comités de Crédit, le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe et le Comité de Surveillance des Engagements.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filère Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

Les Risques Groupe à travers les Pépites, Engagement des Risques Groupe, Engagements Groupe, et Surveillance des Engagements assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission de la Filère Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise et à la gestion des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corréliée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

Le processus d'octroi interne de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer la qualité de décision. Ainsi, toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis, doit être approuvée par la Filère Risques et Commerciale.
- La prise de décision, conjointe aux Filères Risques et Commerciale avec ou préalable une analyse contradictoire s'exerce sur les dossiers de demande de crédits aussi bien en local qu'en central et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.
- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la Filère Risque et la Filère Commerciale.

Diversification du Portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition.

À ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient maximum de division des risques.

Surveillance et pilotage

Les Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de la fonction de surveillance, la Filère Risques Groupe veille à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

À l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification des créances par contrepartie ou sur les obligations réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes soins à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôles de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupe.

Dispositif de notation interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial.

Parallèlement, la Banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ».

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils sont constitués de :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi interne de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA et des demandes de déassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon le schéma déléguatoire en vigueur.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché. Le processus de gestion des risques de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif.

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarios extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la régularité des résultats tant des variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mesure du besoin d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adopter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'exposition de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'il ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Trois indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) & NSFR (Net Stable Funding Ratio) ; coefficients de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique ;
- La stratégie des impasses à court terme / Gap cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et orienter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux. L'application du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre de scénarios de variation des taux tel que précisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixation des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MN prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actifs/passifs sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défilant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group est de garantir la maîtrise des risques opérationnels et la réduction de l'exposition aux risques opérationnels. L'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (KRI). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. L'opérationnel répondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Éviter les risques, notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier ou cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risques. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurance permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile.

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'identification des principes zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de continuité d'activité

Plané par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité environnementale, climatique et sociale

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il a vocation à être appliqué à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure et d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne s'acquitte pas en mesure ou refuse, et que les conséquences de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations (à regard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier).

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des Filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Les limites d'exposition par pays

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'apposition qualitative et de la réactivité du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

À cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et ajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

Cartographie des Risques Pays

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La Banque utilise la notation de l'Assureur de crédit Coace, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P de la tranche high référéncé à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

STRESS TESTING

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

DISPOSITIF ICAAP

Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) se réfère au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. La banque effectue régulièrement une évaluation des fonds propres afin de s'assurer à moyen et long terme qu'ils sont appropriés aux objectifs stratégiques et qu'ils couvrent les risques encourus et potentiels.

Le processus d'adéquation des fonds propres porte sur les expositions aux risques dits de marché et également ceux du pillier II.

L'ICAAP est un élément clé du dispositif de gestion des risques et s'articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, Risk Appetite, Quantification du capital économique, Gouvernance et Politiques Risques, Capital Management, Dispositif des limites et Dispositif de "Stress Tests".

Le Dispositif ICAAP fait l'objet de réévaluation régulière en interne à l'occasion de chaque édition. À cet effet, la banque a transmis à Bank Al Maghrib l'édition 2025 du rapport ICAAP.

CADRE D'APPRENTISSAGE AU RISQUE

Le dispositif Risk Appetite représente le cadre général de l'appétit pour le risque. Il définit les principes de gouvernance, d'organisation et le processus de déclinaison de l'appétit pour le risque à l'échelle du Groupe.

La définition de l'appétit pour le risque résulte d'une démarche coordonnée entre les différentes fonctions.

L'appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration (Risk Appetite Statement) qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l'appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d'un ensemble d'indicateurs (de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte aux organes de direction et d'administration, sur la base d'une approche Traffic Light.

L'ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filère Risques veille à assurer l'articulation du cadre d'appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents scénarios de crise (Business Model, Plan Stratégique de Développement, ICAAP et PRCI).

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI)

Le Plan de Redressement de Crise Interne est un dispositif réglementaire devant être mis en place par les institutions financières dans l'objectif de rétablir leur viabilité financière dans des cas hypothétiques de crise majeure interne, externe ou combinées.

En tant qu'établissement systémique, le Groupe BANK OF AFRICA est tenu de définir un éventail de mesures de redressement, destinées à faire face à une détérioration significative de sa situation financière et d'assurer la continuité de l'activité en cas de survenance d'une crise interne majeure qui touche les activités du groupe et cause une dégradation significative des indicateurs de risques et financiers.

La banque pilote son plan de redressement de crise interne en définissant un dispositif de suivi d'indicateurs visant à détecter les alertes en temps opportun. Ces seuils sont arrêtés et approuvés par les instances de gouvernance en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques.

En se basant sur des scénarios extrêmes mais plausibles couvrant l'ensemble des risques encourus, la banque simule annuellement le rétablissement de sa viabilité financière et réexamine les mesures de redressement y afférentes. La 8ème édition du rapport PRCI a été transmise à Bank Al Maghrib. Al Maghrib.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

		30/06/2025			31/12/2024		
		Actifs/Passifs financiers dérivés à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT							
Titres de dettes négociables							
	49 120 566	-	49 120 566	45 397 648	-	45 397 648	
Bons de trésorerie et autres effets mobiliers							
	47 896 052		47 896 052	43 775 465		43 775 465	
Autres titres de dettes négociables							
	1 224 514		1 224 514	1 622 183		1 622 183	
Obligations							
	4 535 958		4 535 958	4 525 389		4 525 389	
Obligations d'état							
	2 133 794		2 133 794	2 195 938		2 195 938	
Autres obligations							
	2 402 165		2 402 165	2 329 451		2 329 451	
Actions et autres titres à revenu variable							
	9 570 020	2 584 962	12 154 982	9 028 819	1 720 743	10 749 562	
Opérations de pension							
	-	-	-	-	-	-	
Prêts							
	-	-	-	-	-	-	
ou établissements de crédit							
à la clientèle entreprises							
	-	-	-	-	-	-	
à la clientèle particuliers							
	831		831	8 814		8 814	
Instruments financiers dérivés de transaction							
	831		831	8 814		8 814	
Instruments dérivés de cours de change							
	831		831	8 814		8 814	
Instruments dérivés de taux d'intérêt							
Instruments dérivés sur actions							
Instruments dérivés de crédit							
Autres instruments dérivés							
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS ENVALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT							
	63 227 375	2 584 962	65 812 337	58 960 670	1 720 743	60 681 413	
hors actions et autres titres à revenu variable							
PASSIFS FINANCIERS ENVALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT							
Emprunts de titres et valeurs à découvrir							
Opérations de pension							
Emprunts							
Établissements de crédit							
Clientèle Entreprises							
Dettes représentées par un titre							
Instruments financiers dérivés de transactions							
Instruments dérivés de cours de change							
Instruments dérivés de taux d'intérêt							
Instruments dérivés sur actions							
Instruments dérivés de crédit							
Autres instruments dérivés							
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS ENVALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT							

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/2025			31/12/2024		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	781 932	9 723	-9 020	713 984	5 187	-29 572
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 761 695	1 886 777	-487 286	6 949 970	1 950 228	-486 921

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COÛT AMORTI

	30/06/2025		31/12/2024	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes à vue	10 889 350		12 226 612	
Prêts	21 091 055		22 872 072	
Dont prêts de trésorerie JJ	759 561		946 201	
Opérations de pension	895 584		141 102	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRECIATION	32 875 989		35 239 785	
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-86 204		-88 126	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRECIATION	32 789 784		35 151 660	

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30/06/2025		31/12/2024	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes à vue	8 151 851		8 884 278	
Emprunts	24 259 410		26 020 004	
Dont emprunt de trésorerie JJ	1 362 837		879 183	
Opérations de pension	41 915 658		45 343 026	
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	74 326 919		80 247 308	

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

	30/06/2025		31/12/2024	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes ordinaires débiteurs	23 908 591		22 012 931	
Prêts consentis à la clientèle	187 753 511		186 197 367	
Opérations de pension	11 397 179		20 412 511	
Opérations de location-financement	17 145 003		16 946 683	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRECIATION	240 204 284		245 569 493	
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-21 228 183		-19 952 451	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRECIATION	218 976 101		225 617 042	

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2025							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	673 623	126 100	-	799 723	155	17 635	-	17 790
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	673 623	126 100	-	799 723	155	17 635	-	17 790
Actifs Financiers au coût amorti	282 555 859	13 868 114	24 072 157	320 496 130	2 969 221	2 896 376	16 777 320	22 642 917
Prêts et créances sur les établissements de crédit	32 862 913	-	13 076	32 875 989	70 382	15 822	-	86 204
Prêts et créances sur la clientèle	202 277 088	13 868 114	24 059 081	240 204 283	1 570 309	2 896 376	16 761 498	21 228 183
Titres de dettes	47 415 858	-	-	47 415 858	1 328 530	-	-	1 328 530
Total Actif	283 229 482	13 994 214	24 072 157	321 295 853	2 969 376	2 914 011	16 777 320	22 660 707
TOTAL HORS BILAN	59 675 379	245 175	393 588	60 314 142	280 894	2 573	377 812	661 279

	31/12/2024							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	643 398	94 806	-	738 204	267	23 953	-	24 220
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	643 398	94 806	-	738 204	267	23 953	-	24 220
Actifs Financiers au coût amorti	288 248 291	16 204 335	22 631 889	327 084 515	2 973 261	2 901 641	15 511 179	21 386 081
Prêts et créances sur les établissements de crédit	35 202 968	-	36 817	35 239 785	55 855	-	32 271	88 126
Prêts et créances sur la clientèle	206 770 087	16 204 335	22 595 072	245 569 494	1 571 902	2 901 641	15 478 908	19 952 451
Titres de dettes	46 275 236	-	-	46 275 236	1 345 504	-	-	1 345 504
Total Actif	288 891 689	16 299 141	22 631 889	327 822 719	2 973 528	2 925 594	15 511 179	21 410 301
TOTAL HORS BILAN	56 387 940	272 423	379 118	57 039 480	238 666	2 573	284 484	525 722

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/2025		31/12/2024	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes ordinaires créditeurs	172 452 055		165 819 447	
Comptes à terme	28 930 578		30 266 349	
Comptes d'épargne	47 509 667		47 102 989	
Bons de caisse	3 022 704		3 297 279	
Opérations de pension	389 444		1 183 108	
Autres comptes créditeurs	9 561 658		9 958 551	
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	261 866 106		257 627 724	

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2025		31/12/2024	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Banque au Maroc	167 908 416		162 928 923	
Services Financiers Spécialisés	560 525		521 881	
Activités à l'International	92 908 938		93 887 516	
Gestion d'actifs				
Autres Activités	488 227		289 404	
TOTAL EN PRINCIPAL	261 866 106		257 627 724	
Dettes rattachées				
VALEUR AU BILAN	261 866 106		257 627 724	

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2025		31/12/2024	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Maroc	168 957 168		163 740 208	
Afrique	92 304 653		92 779 245	
Europe	604 285		1 108 271	
TOTAL EN PRINCIPAL	261 866 106		257 627 724	
Dettes rattachées				
VALEUR AU BILAN	261 866 106		257 627 724	

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2025			31/12/2024		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	18 893 636	9 928 901	8 964 735	18 418 966	9 725 280	8 693 686
Terrains et constructions	5 366 164	1 568 333	3 797 831	5 944 578	1 656 600	4 287 979
Équipement, Mobilier, Installations	5 684 247	3 756 701	1 927 545	5 479 397	3 697 486	1 781 911
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	7 843 226	4 603 867	3 239 358	6 994 991	4 371 195	2 623 796
Immobilisations incorporelles	3 915 809	2 204 595	1 711 215	3 647 466	2 050 317	1 597 149
Logiciels informatiques acquis	3 102 240	1 920 361	1 181 879	2 877 418	1 750 119	1 127 298
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	813 569	284 234	529 336	770 048	300 198	469 851
Immeubles de placements	3 789 373	502 756	3 286 617	3 768 247	453 844	3 314 403

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	30/06/2025	30/06/2024
Détail des charges des contrats de location		
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-23 057	-25 446
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-121 187	-131 523

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	8 964 735	8 693 686
Dont droits d'utilisation	1 014 491	1 120 742

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	30/06/2025	31/12/2024
Compte de régularisation et autres passifs	21 599 273	19 579 349
Dont dette locative	1 076 749	1 175 616

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAL (EN MAD)	2 157 863 330	2 125 656 420
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	215 786 333	212 565 642
Résultat Part groupe (EN MAD)	2 251 234 750	1 942 380 989
Résultat par Action (EN MAD)	10,43	9,14
Résultat dilué par Action (EN MAD)	10,43	9,14

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAL	Crédit-Baï	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BOA EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICES	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES,
PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES
D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1- PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2 - PRÉSENTATION

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit ou rémettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises
- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
 - comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.
- Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de maintien de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement " il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste " écart de conversion ".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	5 212 475	97 367	449 883	5 544 767	11 304 492	9 913 176
Valeurs reçues en pension	-	120 904	-	-	120 904	120 208
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	120 904	-	-	120 904	120 208
Prêts de trésorerie	-	2 005 888	718 276	1 762 305	4 486 469	4 732 177
Au jour le jour	-	-	180 462	-	180 462	475 741
À terme	-	2 005 888	537 814	1 762 305	4 306 007	4 256 436
Prêts financiers	-	4 029 872	8 955 536	550 758	13 536 166	13 662 014
Autres créances	-	1 016 447	-	-	1 016 447	724 674
Intérêts courus à recevoir	-	76 996	-	8 335	85 330	86 384
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 212 475	7 347 474	10 123 695	7 866 165	30 549 809	29 238 633

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public		Secteur privé		Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles			
Crédits de trésorerie	2 288 272	3 493 161	26 522 939	2 349 035	34 653 407	33 660 178
Comptes à vue débiteurs	236 071	3 493 161	10 848 748	1 485 587	16 063 567	14 292 268
Créances commerciales sur le Maroc	60 013	-	4 862 568	946	4 923 327	4 225 008
Crédits à l'exportation	-	-	207 650	39 048 015	39 255 665	1 228 676
Autres crédits de trésorerie	1 992 188	-	10 604 173	92 753	12 689 114	13 914 226
Crédits à la consommation	-	-	28 800	8 637 818	8 666 618	8 411 543
Crédits à l'équipement	5 600 409	12 467 620	13 262 032	6 038 665	37 368 726	33 531 007
Crédits immobiliers	215 787	-	6 226 503	32 682 661	39 124 751	39 712 310
Autres crédits	800 000	14 791 707	1 001 152	177 958	16 770 817	25 946 800
Créances acquises par affectation	1 811 620	-	348 319	-	2 159 939	2 738 363
Intérêts courus à recevoir	137 403	90 716	734 302	264 372	1 226 793	1 029 865
Créances en souffrance	1 774	-	3 260 230	2 225 605	5 487 607	5 112 984
Créances pré-doutées	-	-	1 055	349 784	350 839	473 228
Créances douteuses	-	-	315 081	204 842	519 924	763 882
Créances compromises	1 774	-	2 944 093	1 670 977	4 616 844	5 875 874
TOTAL	10 855 264	30 843 204	51 384 077	52 376 112	145 458 658	150 143 050

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Emetteurs publics		Emetteurs privés		Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
	Financiers	Non Financiers	Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	400 702	4 339 138	45 116	1 596 134	6 381 089	6 854 534
Bons du Trésor et valeurs assimilées	400 702	4 339 138	45 116	1 207 102	5 522 080	5 947 254
Obligations	-	470 377	-	389 032	859 409	907 279
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés	7 900	46 730 751	15 674 907	5 879 904	68 295 462	64 002 564
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	40 026 555	-	40 026 555	42 489 231	42 489 231
Obligations	-	669 275	802 144	1 471 419	1 528 554	1 528 554
Autres titres de créance	7 900	-	43 300	176 836	228 036	91 879
Titres de propriété	-	-	14 769 904	4 865 317	19 113 220	19 113 436
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	704 196	192 428	35 608	932 232	775 463
TOTAL	408 602	51 069 889	15 720 022	7 476 039	74 674 551	70 857 098

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute		Valeur actuelle		Valeur de remboursement		Plus-values latentes		Moins-values latentes		Provisions	
Titres de transaction	55 795 090	55 795 090	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	39 048 015	39 048 015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Obligations	144 328	144 328	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	16 602 747	16 602 747	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Titres de placement	8 053 931	7 998 100	7 998 100	-	-	-	-	-	-	-	55 831	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 565 385	4 509 555	4 509 555	-	-	-	-	-	-	-	55 830	
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	228 036	228 036	228 036	-	-	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	3 260 510	3 260 509	3 260 509	-	-	-	-	-	-	-	1	
Titres d'investissement	10 881 361	10 881 361	12 709 177	1 886 373	58 557	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 686 411	8 686 411	9 940 975	1 254 564	-	-	-	-	-	-	-	
Obligations	2 194 950	2 194 950	2 768 201	631 808	58 557	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	74 730 382	74 674 551	20 707 277	1 886 373	58 557	55 831						

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	30/06/2025		31/12/2024	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-doutées	395 613	44 774	506 598	33 370
Créances douteuses	1 423 552	903 628	1 711 109	947 227
Créances compromises	13 813 484	9 196 640	12 035 321	8 160 447
TOTAL	15 632 649	10 145 042	14 254 028	9 141 044

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

	30/06/2025	31/12/2024
ACTIF		
Instruments optionnels achetés	29 324	2 309
Opérations diverses sur titres	353 692	318 515
Débiteurs divers	2 227 676	1 643 076
Sommes dues par l'Etat	1 957 037	1 429 360
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	161 561	139 663
Divers autres débiteurs	109 078	74 053
Valeurs et emplois divers	3 035 603	3 108 290
Comptes de régularisation	3 545 052	3 094 479
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	236 146	25 197
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	66 996	43 749
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	91 539	13 021
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 459 753	663 032
Produits à recevoir	1 135 635	502 333
Charges constatées d'avance	324 119	160 699
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	1 617 558	2 350 470
Autres comptes de régularisation	73 039	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	9 132 593	8 162 050

ENGAGEMENTS SUR TITRES

	Montant
ENGAGEMENTS	
Engagements donnés	21 012 975
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	21 012 975
Engagements reçus	714 110
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	714 110

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut ou début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	1 674 810	-192	275 736	58 585	1 891 769	692 863	-17	95 062	-	787 908	1 103 861
Droit au bail	97 150	-	-	-	97 150	-	-	-	-	-	97 150
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 577 660	-198	275 736	58 585	1 794 614	692 863	-17	95 062	-	787 908	1 006 705
Immobilisations corporelles	7 381 261	-698	456 053	60 163	7 776 454	4 645 669	-411	87 719	1 744	4 731 233	3 045 221
Immeubles d'exploitation	2 361 606	-	332 993	-	2 694 598	416 362	-	14 561	-	4 902 23	2 263 676
Terrain d'exploitation	232 783	-	313	-	233 096	-	-	-	-	233 096	233 096
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2 128 823	-	332 679	-	2 461 503	416 362	-	14 561	-	430 923	2 030 580
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 287 258	-403	82 131	54 846	2 314 140	1 969 331	-317	33 667	-	2 002 680	311 460
Mobilier de bureau d'exploitation	616 677	-215	52 029	54 324	614 166	450 881	-170	6 190	-	456 901	157 265
Matériel de bureau d'exploitation	233 918	-	500	-	234 423	225 369	-	7 819	-	227 194	7 230
Matériel informatique	1 249 066	-194	28 611	-	1 277 484	1 114 507	-152	24 439	-	1 138 654	138 630
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	78 668	-	473	522	79 663	77 251	-	405	-	77 656	963
Autres matériel d'exploitation	108 929	-	519	-	109 448	101 261	-	814	-	102 076	7 372
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 267 404	-93	38 480	-	2 305 791	1 982 934	-94	31 271	-	2 014 111	291 680
Immobilisations corporelles hors exploitation	464 993	-201	2 449	5 317	461 924	277 043	-	8 220	1 744	283 518	178 406
Terrain hors exploitation	47 869	-201	198	1 063	46 869	46 803	-	-	-	46 803	46 803
Immeubles hors exploitation	231 423	-	790	4 253	232 959	135 148	-	4 445	1 744	177 850	90 110
Mobilier et matériel hors exploitation	74 572	-	557	-	75 129	62 016	-	1 310	-	63 327	11 801
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	111 130	-	905	-	112 034	79 878	-	2 464	-	82 342	29 922
TOTAL	9 056 072	-890	731 789	118 748	9 668 223	5 338 532	-427	182 781	1 744	5 519 141	4 149 082

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2025		31/12/2024		30/06/2025	31/12/2024
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	815 786	-	815 786	439 950	815 786	

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessations ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant nets à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	453 446	6 712	1 060	18 222	538 320	15 065	105 364	-	-	-	432 956
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 311	-	-	37	6 348	-	4 399	-	-	-	1 949
Crédit-bail mobilier	267 696	-	-	32	267 729	10 737	54 677	-	-	-	213 052
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	267 696	-	-	32	267 729	10 737	54 677	-	-	-	213 052
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	188 332	67 540	-	491	256 363	4 329	46 288	-	-	-	210 075
Crédit-bail immobilier en cours	36 771	67 540	-	58	104 369	-	-	-	-	-	104 369
Crédit-bail immobilier loué	151 561	-	-	433	151 994	4 329	46 288	-	-	-	105 706
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	1 060	17 662	7 709	-	-	-	-	-	7 709
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	172	-	-	172	-	-	-	-	-	172
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	453 446	6 712	1 060	18 222	538 320	15 065	105 364	-	-	-	432 956

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	-	29 898	2 320 513	3 766 497	6 116 908	4 513 850
Valeurs données en pension	37 015 074	4 899 847	-	-	41 914 921	45 340 353
Au jour le jour	3 600 008	2 200 060	-	-	5 800 068	600 002
À terme	33 415 066	2 699 787	-	-	36 114 853	44 740 351
Emprunts de trésorerie	3 136 000	4 416 127	-	682 925	8 235 052	7 074 651
Au jour le jour	-	1 146 000	-	-	1 146 000	632 000
À terme	3 136 000	3 270 127	-	682 925	7 089 052	6 442 651
Emprunts financiers	-	4 890	-	657 959	662 849	931 183
Autres dettes	9 318	119 653	52 430	-	181 401	1 107 893
Intérêts courus à payer	45 826	6 373	6 373	6 792	74 346	119 416
TOTAL	40 206 217	9 485 769	2 379 316	5 114 173	57 185 476	59 087 344

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	-44 804	1 768
Opérations diverses sur titres	3 942 888	5 726 084
Créditeurs divers	3 915 327	3 006 266
Sommes dues à l'Etat	2 274 616	2 440 148
Sommes dues aux [les organismes de prévoyance]	82 093	47 726
Sommes diverses dues au [le personnel]	256 295	317 046
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 079 025	94
Fournisseurs de biens et services	-11 962	-14 636
Divers autres créanciers	235 260	215 989
Comptes de régularisation	5 120 131	3 943 382
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	54 377	110 473
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entré sièges, succ. et agences au Maroc	693 222	164 088
Charges à payer et produits constatés d'avance	799 170	687 215
Autres comptes de régularisation	3 373 363	2 981 605
TOTAL	12 953 544	12 677 501

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2025
Provisions déduites de l'Actif:	9 901 463	1 195 926	257 935	875	10 840 329
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	9 137 368	1 140 095	136 193	96	10 141 366
Agios réservés	3 677	-	-	-	3 677
Titres de placements	85 458	55 831	84 261	-1 196	55 831
Titres de participation et emplois assimilés	674 961	-	37 480	1 975	639 456
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif:	2 111 759	42 551	109 763	14	2 044 562
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	191 897	3 156	3 259	-	191 813
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 571 449	3 075	73 508	-	1 501 017
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	263 108	36 320	17 600	14	281 843
Provisions réglementées	85 305	-	15 416	-	69 889
TOTAL GÉNÉRAL	12 013 222	1 238 478	367 698	889	12 684 891

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1 395 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150 000,00
CD BOA	16/01/2025	17/07/2025	2,70%	345 900,00
CD BOA	16/01/2025	15/01/2026	2,78%	954 100,00
TOTAL				5 818 700

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2025
Ecarts de réévaluation	19 218 005	807 300	- 6 752	20 018 553
Réserves et primes liées au capital	460 306	-	-	460 306
Réserve légale	7 867 329	807 300	- 6 752	8 667 877
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 890 370	-	-	10 890 370
Capital	2 157 863	-	-	2 157 863
Capital appelé	2 157 863	-	-	2 157 863
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	89	-89	53	53
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 886 195	-1 886 195	-	1 789 219
TOTAL	23 262 153	-1 078 985	6 698	23 965 689

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,77%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	4,12%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	5,87%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	5,13%	Perpétuel	-	910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel	-	90 000
DH	500 000	1	4,74%	Perpétuel	-	500 000
DH	500 000	1	4,48%	Perpétuel	-	500 000
DH	400 000	1	4,95%	Perpétuel	-	400 000
DH	100 000	1	5,90%	Perpétuel	-	100 000
DH	970 000	1	4,33%	Perpétuel	-	970 000
DH	30 000	1	5,74%	Perpétuel	-	30 000
DH	100 000	1	4,60%	Perpétuel	-	100 000
DH	900 000	1	4,22%	Perpétuel	-	900 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ANS	-	78 900
DH	1 473 900	1	3,18%	10 ANS	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,58%	10 ANS	-	400 000
DH	1 000 000	1	3,08%	10 ANS	-	1 000 000
						10 990 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	30/06/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	35 656 651	28 995 708
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 756 832	203 349
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	626 832	203 349
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements irrévocables sur produits participatifs	1 130 000	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	7 365 114	8 361 243
Crédits documentaires import	3 177 690	3 629 096
Acceptations ou engagements de payer	796 220	1 954 705
Ouvertures de crédit confirmés	2 365 264	1 641 217
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	170 709	236 723
Autres engagements de financement donnés	855 232	899 502
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	11 237 514	6 761 501
Crédits documentaires export confirmés	30 906	- 99 111
Acceptations ou engagements de payer	236	27 853
Garanties de crédits donnés	11 206 372	6 832 758
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	15 297 191	13 669 615
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions et garanties en faveur de l'administration publique	9 425 554	8 535 209
Autres cautions et garanties données	5 871 837	5 134 406
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	23 886 764	22 029 542
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	19 437 518	18 062 761
Garanties de crédits	8 251 724	8 448 057
Autres garanties reçues	11 185 794	

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	27 553 388	-	-
Autres titres	20 626 957	-	-
Hypothèques	121 743 443	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	349 240 700	-	-
TOTAL	519 164 487	-	-
En milliers de DH			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	36 551 066	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934	-	-
TOTAL	37 327 999	-	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH	
BILAN	Montant
Actif	31 221 704
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	343 322
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 001 591
Créances sur la clientèle	9 023 703
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 471 801
Autres actifs	259 989
Titres de participation et emplois assimilés	5 763 265
Créances subordonnées	187 264
Immobilisations données en crédit-bail et location	167 407
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 363
Passif	15 797 098
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 977 616
Dépôts de la clientèle	10 629 439
Titres de créance émis	-
Autres passifs	190 043
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
hors bilan	16 753 433
Engagements donnés	9 994 969
Engagements reçus	6 758 464

RÉSEAU

En nombre		
	30/06/2025	31/12/2024
Guichets permanents	632	638
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	847	866
Succursales et agences à l'étranger	23	22
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6

COMMISSIONS

En milliers de DH		
	30/06/2025	30/06/2024
Commissions perçues	1 012 700	943 588
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	243 710	234 186
Sur opérations de change	171 202	201 630
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	31 166	21 279
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	13 090	10 679
Sur moyens de paiement	365 272	320 307
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	27 113	24 551
Sur autres prestations de service	161 147	130 955
Commissions versées	295 984	307 691
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	211 405	195 503
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	180	142
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	10 363	30 920
Sur moyens de paiement	74 036	81 126
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH		
PRODUITS ET CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
Produits	3 493 988	2 352 312
Gains sur les titres de transaction	2 275 407	1 380 491
Plus-value de cession sur titres de placement	18 309	31 234
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	84 261	34 279
Gains sur les produits dérivés	44 086	26 991
Gains sur les opérations de change	1 071 925	869 317
Charges	2 222 547	1 261 033
Pertes sur les titres de transaction	1 460 909	757 676
Moins value de cession sur titres de placement	4 879	2 570
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	55 831	-
Pertes sur les produits dérivés	60 492	26 771
Pertes sur opérations de change	640 428	474 017
RESULTAT	1 271 441	1 091 279

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH		
CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
Charges de personnel	887 114	840 709
Impôts et taxes	50 853	51 299
Charges extérieures	796 491	781 084
Datations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	182 781	146 282

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

En milliers de DH				
	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire	47 129	45 852	331 212 778	281 511 766
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	97	94	158 060 050	131 699 943
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

En milliers de DH		
CATÉGORIE DE TITRES	30/06/2025	30/06/2024
Titres de participation	2 266	906
Participations dans les entreprises liées	654 399	631 636
Titres de portefeuille	2 544	-
Emplois assimilés	286 747	54 395
TOTAL	945 957	686 938

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH		
	30/06/2025	30/06/2024
Produits et charges	972 790	818 350
Autres produits et charges bancaires	3 669 677	2 553 974
Autres produits bancaires	2 696 887	1 735 624
Produits et charges d'exploitation non bancaires	-17 359	164 355
Produits d'exploitation non bancaires	36 356	176 808
Charges d'exploitation non bancaires	53 695	12 453
Autres charges	-	-
Datations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 255 444	1 113 143
Autres produits	-	-
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	293 928	266 347

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant
I- Résultat Net Comptable	1 789 219
Bénéfice net	1 789 219
Perte nette	-
II- Réintégration fiscales	776 263
1- Courantes	73 891
Charges non déductibles	73 881
2- Non courantes	702 382
Impôts sur les sociétés	702 382
III- Déductions fiscales	763 316
1- Courantes	-
Dividendes	674 408
2- Non courantes	-
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	88 908
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL (A)	1 802 166
V- REPORTS DÉFICITAIRES (IMPUTES) (B)	-
VI- Résultat net fiscal (A) - (B)	1 802 166
Impôts sur les sociétés	702 383

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de DH	
I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 559 922
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	73 891
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	674 408
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 959 395
(-) Impôt théorique sur résultat courant	769 062
(=) Résultat courant après impôts	1 190 859

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPÉCIFIQUES

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de DH				
	Salde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Salde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	101 600	348 435	364 857	85 178
B- TVA à récupérer	31 292	267 431	247 229	51 494
Sur charges	21 691	230 743	209 674	42 760
Sur immobilisations	9 601	36 688	37 555	8 734
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	70 308	81 004	117 628	33 684

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 2 157 863 330 DIRHAMS
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ : -
VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10 DIRHAMS

En milliers de DH				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	Part du capital détenue (%)
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
ROYAUME MAROCAIN D'ASSURANCES (*)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	59 137 729	59 137 729	27,41%
OCAPITAL GROUP	81, Avenue de l'Armée Royale, 14 ^{ème} étage, Casablanca	15 457 619	15 457 619	7,16%
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	2 018 835	2 018 835	0,94%
CAISSE INTER-PROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES (*)	Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street, Casa-Anfa, Hay Hassani, Casablanca	8 489 292	8 489 287	3,93%
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION (*)	Place Moulay El-Hasson - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17 534 537	17 934 355	8,31%
Groupe MAMDA/MCMA (*)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouali - Rabat	10 820 967	10 820 967	5,01%
PERSONNEL BOA	59101	2 299 530	2 297 080	1,05%
SPIC ET DIVERS		37 375 456	40 183 373	18,62%
TOTAL (1)		153 131 965	156 299 255	
B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	52 991 909	52 991 909	24,56%
IBFESI INTERNATIONAL	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	9 662 459	6 495 169	3,01%
TOTAL (2)		62 654 368	59 487 078	
TOTAL (1)+(2)		215 786 333	215 786 333	100,00%

(*) Nombre d'action déclaré par l'actionnaire
(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (3 075 082 actions)

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH			
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 24 Juin 2025			
Raport à nouveau	89	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	1 078 932
Résultats nets de l'exercice	1 886 195	Autres affectations	807 353
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 886 285	TOTAL B	1 886 285

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH			
	30/06/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres et assimilés	34 983 650	35 408 147	34 364 505
Opérations et résultats de l'exercice	-	-	-
Produit net bancaire	5 456 035	8 314 524	7 188 158
Résultat avant impôts	2 491 002	2 805 738	2 184 804
Impôts sur les résultats	702 383	919 542	679 937
Bénéfices distribués	1 078 932	850 263	835 079
Créances subordonnées	807 353	714 689	690 019
Résultat par titre (en MAD)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	8,87	7,36	7,31
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5,08	4,00	4,00
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	887 114	1 689 899	1 680 278
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 627	4 666	4 650

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	30/06/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	-
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	-
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	Néant

EFFECTIFS

En nombre		
	30/06/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	4 627	4 666
Effectifs utilisés	4 627	4 666
Effectifs équivalent plein temps	4 627	4 666
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 463	4 439
Employés (équivalent plein temps)	164	227
Dont effectifs employés à l'étranger	45	45

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

En milliers de DH						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	15 370 856	1 925 718	5 223 991	8 188 078	3 545 014	34 253 657
Créances sur la clientèle	17 882 720	11 341 525	9 086 576	38 919 741	37 196 902	114 427 464
Titres de créance	22 186 384	1 587 292	8 147 552	14 120 824	17 641 858	63 683 910
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Credit-bail et assimilé</						

TITRES DE PARTICIPATION

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188		82 188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000		50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000		12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000		11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	185 000 000	7,41	10 000		10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOLOGY COMPANY	Gest. In technoparc	54 500	48 000 000	12,28	5 650		5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333		3 333
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250		1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MNF VENTURES	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 500	2 500 000	15,00	375	375	-
TITRES DE PARTICIPATION					171 166	1 746	175 420
BOA GROUP	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 EUR	72,41	2 864 973		2 864 973
O TOWER	Sté d'aménagement	26 410 839	5 502 258 600	48,00	2 641 084		2 641 084
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 GBP	100,00	1 262 964		1 262 964
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089 EUR	100,00	846 392		846 392
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410		707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000		450 000
MASHREBIJ	Distribution	726 220	138 418 200	52,47	370 770		370 770
BANK AL KARAM	Banque participative	5 500 000	550 000 000	100,00	354 000		354 000
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882		336 882
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	133 444		133 444
BOA USGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	131 619		131 619
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 249 996	500 000 000	25,00	125 000		125 000
HANOUBY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	12 229		12 229
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	123 529	100 000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357		78 357
DAMANE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	57 000		57 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817		51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591		46 591
BOA EURO SERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 EUR	78,00	39 845		39 845
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700		29 700
RM EXPERTS	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000		20 000
DOCUPRINT	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000		19 000
EULER HERMES ACOMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001		10 001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750		6 750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443		6 443
STG FINANCIERE ITALIE	Société financière	600 000	600 000 EUR	100,00	6 348	6 348	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000		5 000
EURAFRIC INFORMATION	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100		4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025		3 025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL TERCIJO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MOHT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
GOLEM PRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
KAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	-		-
TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES					10 832 246	129 877	10 702 369
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 263 425	1 333 513 248 EUR	1,49	169 749		169 749
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 318 EUR	0,45	168 690	168 690	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	145 214		145 214
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,45	70 085	18 182	51 903
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	54 139		54 139
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	1 836	87 577 K EUR	2,10	41 338		41 338
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373		31 373
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	215 685	110 000 000	19,61	19 608		19 608
AMETHIS FINANCE LUXEMBOURG	Sté d'invest en capital à risque	1 902	94 061 K EUR	2,02	19 411	4 670	14 741
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	184	234 500 000 EUR	2,13	15 404		15 404
EMERGINGTECH VENTURES FUND I	Fonds d'investissement	150 000	223 324 600	6,72	14 041		14 041
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	215 000	300 000 000	7,17	13 438	5 395	8 042
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	51 028	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	226 000 000	4,26	9 628		9 628
NIMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	30	990 126 000 USD	0,01	2 783		2 783
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	2 707		2 707
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500 000	285 227 200	17,50	2 685		2 685
AFRICA50 INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2 500	216 208 461 USD	1,16	866		866
FROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	4 373 500	4,54	59		59
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE					798 801	351 372	447 430
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700 159 200	4,07	103 997		103 997
MUTANDIS SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9,00	96 807		96 807
MUTANDIS AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	179 950	134 352 100	13,40	81 552	61 398	20 154
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000		60 000
BANK OF PALESTINE	Banque d'investissement	2 858 940	260 559 617 USD	1,10	45 116		45 116
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC - CCP	Gestion des transactions financières	74 000	100 000 000	7,40	7 400		7 400
SOGEPLOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622		4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690		1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450		1 450
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267		1 267
ALFINO	Sté d'aménagement	10 000	60 428 500	1,65	1 000		1 000
MAROCLEAR	Dépôt central	803	100 000 000	4,02	803		803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500		500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
PORTNET	Service Informatique	1 800	11 326 800	1,59	180		180
SINGOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23		23
DYAR AL MADINA	Cie Immobilière	640	20 000 000	0,32	9		9
RMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2		2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00	2		2
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					411 664	67 291	344 373
BAB CONSORTIUM	Immobilier				778 941		778 941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					501 301		501 301
O TOWER					245 938		245 938
FARACHA IMMO					172 551	26 119	146 432
KRAKER IMMO					115 735		115 735
SAISS IMMO NEJMA					112 894		112 894
KAMAT TILILA					94 418	61 000	33 418
SUX HILL SECONDO					52 947		52 947
JASPE IMMO					37 927		37 927
AKENZA IMMO					27 328		27 328
SUX HILL PRIMERO					26 583		26 583
SUX HILL TERCIJO					18 842		18 842
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17 500		17 500
GOLEM PRIME IMMO					11 144		11 144
MOHT IMMO					5 788		5 788
ECOPARC DE BERRECHID					4 736		4 736
DAMANE CASH					2 500		2 500
MARTCO					1 500	1 500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					110		110
MONET IMMO					66		66
DENIM PRIMERO IMMO					66		66
SALAM PRIMERO					66		66
ERRAHA NAKHIL					66		66
VILLASBUGAN IMMO					66		66
BERLY IMMO					65		65
MAADEN SECONDO					65		65
AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS					2 229 693		

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2025	31/12/2024
 Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 402	2 109
 Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 450 052	6 072 882
. A vue	1 369 025	1 522 990
. A terme	5 081 027	4 549 892
 Créances sur la clientèle	5 371 091	5 366 429
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	912 433	1 135 893
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4 455 018	4 226 917
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3 639	3 619
 Créances acquises par affacturage	-	-
 Titres de transaction et de placement	3 844 343	3 129 740
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 721 640	3 042 355
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	122 704	87 385
. Certificats de Sukuks	-	-
 Autres actifs	1 012 118	1 102 273
 Titres d'investissement	867 859	911 837
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	867 859	911 837
. Certificats de Sukuks	-	-
 Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
 Créances subordonnées	-	-
 Dépôts d'investissement placés	-	-
 Immobilisations données en crédit-bail et en location	163 007	97 391
 Immobilisations données en Ijara	-	-
 Immobilisations incorporelles	3 271	1 405
 Immobilisations corporelles	92	91
 Total de l'Actif	17 713 235	16 684 156

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2025	31/12/2024
 Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 202 187	12 955 713
. A vue	1 271 291	1 111 463
. A terme	12 930 896	11 844 250
 Dépôts de la clientèle	2 265 618	2 598 844
. Comptes à vue créditeurs	1 458 964	1 551 355
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	779 576	1 022 154
. Autres comptes créditeurs	27 078	25 334
 Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
 Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
 Autres passifs	1 069 690	894 126
 Provisions pour risques et charges	2 908	2 893
 Provisions réglementées	-	-
 Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
 Dettes subordonnées	-	-
 Dépôts d'investissement reçus	-	-
 Ecarts de réévaluation	-	-
 Réserves et primes liées au capital	107 927	114 679
 Capital	4 512	5 056
 Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
 Report à nouveau (+/-)	-	-
 Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
 Résultat net de l'exercice (+/-)	60 393	112 846
 TOTAL DU PASSIF	17 713 235	16 684 156

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	30/06/2025	31/12/2024
 ENGAGEMENTS DONNES	5 143 060	1 096 785
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	170 709	236 943
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 888 580	567 941
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	230 336	187 199
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	2 853 434	104 702
 ENGAGEMENTS RECUS	6 758 614	4 910 156
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 822 951	2 405 608
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 935 663	2 504 548
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	30/06/2025	30/06/2024
 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	681 904	689 509
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	165 680	178 406
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	122 078	133 244
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	84 791	71 161
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 418	448
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 942	4 148
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	10 169	7 373
Autres produits bancaires	292 826	294 729
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	570 905	553 096
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	250 159	320 448
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	12 884	15 216
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 505	2 526
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	305 356	214 906
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
 PRODUIT NET BANCAIRE	110 999	136 413
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 663	3 058
Charges de personnel	2 765	2 476
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	898	582
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	4	4
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	-	4
Autres dotations aux provisions	-	-
 REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
 RESULTAT COURANT	107 336	133 351
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	4 813	3 591
 RESULTAT AVANT IMPOTS	102 523	129 759
Impôts sur les résultats	42 129	51 340
 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	60 393	78 419

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	30/06/2025	30/06/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	372 549	382 811
(-) Intérêts et charges assimilées	263 044	335 664
 MARGE D'INTERET	109 505	47 147
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
 MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	3 942	4 148
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2 505	2 526
 RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATION	1 436	1 622
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
 RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA	-	-
(+) Commissions perçues	10 697	7 669
(-) Commissions servies	283	234
 MARGE SUR COMMISSIONS	10 413	7 436
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	38 614	62 943
(+) Résultat des opérations de change	- 4 785	11 555
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	- 46 589	5 280
 RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	- 12 760	79 778
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Diverses autres produits bancaires	2 418	448
(-) Diverses autres charges bancaires	14	18
 (+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT	-	-
 PRODUIT NET BANCAIRE	110 999	136 413
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	3 663	3 058
 RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	107 336	133 355
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-	- 4
(+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
 RESULTAT COURANT	107 336	133 351
 RESULTAT NON COURANT	- 4 813	- 3 591
(-) Impôts sur les résultats	42 129	51 340
 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	60 393	78 419

	30/06/2025	30/06/2024
 (+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	60 393	78 419
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(+) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
 (+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	60 393	78 419
(+) Bénéfices distribués	-	-
 (+) AUTOFINANCEMENT	60 393	78 419